

# Besoin d'un certificat médical pour votre licence de vol ?



## Vous êtes pilote de classe 1, 2, 4 ou LAPL ?

Vous devez alors vous aussi **être examiné** par des médecins agréés pour obtenir ou renouveler votre licence de vol. Lors de chaque vol, vous devez en effet être en possession d'un **certificat médical valable**.

## Vous recherchez un centre d'expertise médicale ?

Les **médecins du Centre d'expertise de médecine aéronautique (CEMA)** de l'Administration de l'expertise médicale (Medex) sont **agréés** par le SPF Mobilité. Le CEMA délivre des **certificats** qui **répondent aux critères** stricts de l'*European Aviation Safety Agency (EASA)*.

**Tous les examens** (prise de sang, examen ORL, examen ophtalmologique, audiogramme, ECG,...) se font **sur place** au centre en quelques heures. Il n'est donc pas nécessaire de se rendre chez différents spécialistes. Le CEMA dispose de spécialistes agréés et de matériel.

## Plus d'informations ?

Vous trouverez de l'information concernant les différentes classes, certificats, examens médicaux, **tarifs**, le **formulaire de demande** de rendez-vous et ce dont vous devez emporter lors de l'examen médical sur [www.medex.belgium.be/CEMA](http://www.medex.belgium.be/CEMA).

Contact Center : 02/524 97 97

Mailbox : [Eclg-cema@medex.belgium.be](mailto:Eclg-cema@medex.belgium.be)

## Accessibilité

Le CEMA est situé **au centre de Bruxelles**, près de la **gare du Midi**. Pour ceux qui préfèrent venir en voiture, il est possible de se garer gratuitement au parking « Q-Park », au niveau -6.

Eurostation  
Place Victor Horta 40/10  
1060 Bruxelles

